



Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 6 novembre 2025

Le jeudi 6 novembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Marc Houzet, Edith Glasse, Charles Autreaux, Mireille Dupire, Mehdi Hamida, Noël Delleaux, Regis Rocquet, Stéphanie Moreaux.

Absents excusés : Thierry Guyonnet ; procuration à Didier Debrabant, Hélène Delcroix : procuration à Anthony Vienne, Francine Van Herenthals : procuration à Mireille Dupire, Jean-Marie Lalou : procuration à Marc Houzet.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2025,
- 2) Délibération pour l'adhésion au CDG59 du SCOT SAMBRE AVESNOIS à partir du 1^{er} janvier 2026,
- 3) Délibération pour l'ajustement de la quotité horaires de certains agents municipaux,
- 4) Délibération portant classement d'un fonctionnaire stagiaire,
- 5) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 septembre 2025,

Compte-rendu validé à l'unanimité

2) Délibération pour l'adhésion au CDG59 du SCOT SAMBRE AVESNOIS à partir du 1^{er} janvier 2026,

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Mixte du Scot Sambre Avesnois est l'organe opérationnel qui a en charge l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Sambre Avesnois, l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial Sambre Avesnois et la mise en œuvre opérationnelle des politiques relatives à la Troisième Révolution Industrielle. (Créé par arrêté préfectoral en date du 27 mars 2007).

Le Syndicat Mixte du Scot Sambre Avesnois a été amené à créer des postes d'agent territoriaux à temps non complet pour le fonctionnement de ses activités. Il est demandé à l'ensemble des communes adhérentes de bien vouloir autoriser l'adhésion du Syndicat au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59) afin de bénéficier de ses services notamment ceux de la gestion des ressources humaines. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de valider cette demande.

Vote pour à l'unanimité.



3) Délibération pour l'ajustement de la quotité horaires de certains agents municipaux,
Monsieur le Maire après analyse de la situation de trois de nos agents et après les avoir rencontrés, en accord avec le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (CDG59), propose aux membres du conseil municipal de modifier plusieurs contrats :

- 1) Suppression du contrat de 25 heures de travail par semaine de notre adjoint technique principal deuxième classe non titulaire.

Vote pour à l'unanimité.

- 2) Création d'un poste d'adjoint technique principal deuxième classe à 30 heures de travail par semaine pour limiter le recours aux heures complémentaires.

Vote pour à l'unanimité.

- 3) Suppression du poste d'adjoint technique titulaire à 23,75 heures de travail par semaine.

Vote pour à l'unanimité.

- 4) Création d'un poste d'adjoint technique à 30 heures de travail par semaine pour limiter le recours aux heures complémentaires.

Vote pour à l'unanimité.

- 5) Suppression d'un poste d'adjoint technique à 22 heures de travail par semaine.

Vote pour à l'unanimité.

- 6) Création d'un poste d'adjoint technique à 24 heures de travail par semaine.

Vote pour à l'unanimité.

4) Délibération portant classement d'un fonctionnaire stagiaire,
Délibération reportée.

5) Questions diverses et tour de table.

Monsieur le maire informe que l'entreprise « Cible VRD » va commencer la semaine prochaine l'étude des réseaux enterrés aux abords de l'église, de l'école, de la mairie et de la salle Arthur André.

Marc Houzet :

- Signale qu'il rencontre régulièrement des difficultés au niveau des toilettes de l'école qui sont souvent bouchées. Par ailleurs des difficultés sont régulièrement rencontrées pour la régulation du nouveau chauffage des bâtiments (mauvaise régulation chaud/froid à l'école). Marc Houzet a sollicité la collaboratrice de Madame Fontaine pour mettre en place une réunion de travail afin de résoudre ces problèmes liés à notre dossier « transition énergétique ».
- A participé à la dernière réunion « urbanisme » proposée par la CCPM. Le débat a porté plus particulièrement sur la « gestion économe des espaces » : la commune bénéficie d'un terrain permettant le développement de notre urbanisation. Celui-ci pourrait être remis en cause à l'horizon 2026/2028, les organismes de tutelles souhaitant limiter l'artificialisation.
- Informe que la convention de passage a été signée par les communes de Potelle et Jolimetz ainsi que le propriétaire des parcelles concernées par le passage de la boucle pédestre vers la ferme de l'Hôpital.

Anthony Vienne :

- Propose que pour la messe de Sainte Cécile : le verre de l'amitié soit offert dans le fond de l'église (ceci nous permettra de respecter la tradition et de simplifier le partage des salles avec l'association organisatrice du marché de Noël).

- Informe qu'un dépôt de gerbe aura lieu le 11 novembre à 10 heures devant le monument édifié sur le côté de l'église, à la mémoire du 4^{ème} régiment de Cuirassiers qui a lutté pour contenir l'avancée Allemande en mai 1940. Ce moment de mémoire lié à la seconde guerre mondiale a été souhaité dans le cadre du 85^{ème} « anniversaire » de la campagne de France. Il préfigure la cérémonie prévue à Ors à 11 heures pour la remise en état du monument de Ors. Le président de l'amicale des anciens régiments de tirailleurs marocains et l'amiral Bruno Sarrade seront présents pour cette manifestation devant notre monument. Ensuite, le cours normal de nos cérémonies du 11 novembre reste inchangé : Potelle à 10H30 et Jolimetz à 11H00 suivi du verre de l'amitié.
- Informe que ce lundi va démarrer l'action « musique » en partenariat avec l'école et l'Orchestre Harmonique de Jolimetz. Cette action est financée par le service culture du Pays de Mormal, l'intervenante ayant pour objectif de créer des moments de découverte de la musique pour tous les enfants.
- Rappelle qu'un tournage de film a eu lieu dans les vergers de Monsieur Bruneaux. Nous avons facilité l'installation de l'équipe de tournage. En remerciement, nous avons bénéficié de la part du producteur d'un don de deux mille euros.
- Propose que nous invitons le spectacle « les souffleurs d'art » pour notre prochaine ducasse.
- Pose la question de la préparation du prochain « bulletin municipal ».

Mireille Dupire :

- Prépare actuellement le colis des ainés.
- Souhaite qu'une information soit transmise aux habitants via le bulletin municipal précisant qu'il appartient à chacun d'entretenir les terrains pour lutter contre les ronces et les chardons.

Fin de la séance du conseil municipal à 22 heures 15.

Le Maire, Didier DEBRABANT

